

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue du stage, les stagiaires seront capables de conduire, de prendre et de déposer une charge au sol, en sécurité, suivant la réglementation en vigueur.

Ils seront capables de se situer et d'être acteurs de la prévention des risques.

Le formateur évaluera les connaissances et le savoir-faire, à l'issue de la formation, dans le but de délivrer une attestation de compétence, selon réussite aux épreuves de tests théorique et pratique, nécessaire au chef d'entreprise afin d'autoriser ses salariés à travailler avec un pont roulant ou un portique.

Rappel : « *Tout travailleur amené à utiliser un pont roulant ou un portique doit avoir reçu une formation adéquate (art.R.4323.55 du code du travail). Il est en outre recommandé qu'il soit titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 02 décembre 1998* ».

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GLOBAUX

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Identifier les différents acteurs et leurs rôles.
- Connaitre la technologie et la stabilité des ponts roulants.
- Exploiter des ponts roulants.
- Appliquer les règles de mise en œuvre des accessoires de levage
- Utiliser un pont roulant ou un portique en sécurité.

PUBLIC VISÉ

Toute personne qui est amené, dans le cadre de son travail, à devoir conduire et utiliser un pont roulant à commande du sol ou en cabine, un portique pour réaliser ses travaux.

Cette formation rentre dans le champ de développement des compétences des salariés (loi Avenir Professionnel).

PRÉ REQUIS

- Comprendre la langue française.
- Être âgé, au minimum, de 18 ans.
- Bénéficier d'une aptitude médicale correspondante.
- Posséder les EPI.

INTERVENANTS

Formateurs professionnels expérimentés justifiant d'une solide expérience dans le domaine.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique tournée vers l'apprenant.
- Pédagogie qui combine cours magistraux et pédagogie active en s'appuyant sur l'expérience des apprenants et le développement des compétences.
- Alternance de parties théoriques et parties pratiques
- Méthode participative et active.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Les enjeux de la prévention
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses.
 - Communiquer – Rendre compte.
- Connaissances générales
 - Rôles et responsabilités des différents acteurs (conducteur, employeur...).
 - Dispositif CACES® (rôle de l'assurance maladie, recommandation...).
 - Connaissance des différents acteurs internes et externes des risques professionnels concernés.
 - Rôle et responsabilité de l'élingueur et du chef de service.
- Technologie des ponts roulants et portiques
 - Terminologie et caractéristiques générales (hauteur, portée, capacité).
 - Identification, rôles et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes.
 - Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité (limiteur de charge, fins de courses, dispositif de gestion d'interférences et de zones interdites, anticollisions...) risques liés à la neutralisation de ces dispositifs.
 - Technologies de freinage de la charge et dispositifs de sécurité associées (détection de survitesse, surveillance du fonctionnement du frein...).
 - Incidence sur la conduite de la présence ou non de variation de vitesses sur les mouvements.
- Les principaux types de ponts roulants et portiques
Les catégories de CACES®
 - Caractéristiques et spécificités des différents types de ponts roulants et de portiques, applications courantes et limites d'utilisation.
 - Modes de commande existants (au sol, avec ou sans fil, et en cabine pour les ponts roulants et les portiques, conditions d'utilisation qui en résultent.
 - Catégories de CACES® R484 pour les ponts roulants et les portiques.
- Notions élémentaires de physique
 - Evaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées selon le lieu et l'activité »
 - Conditions d'équilibre (moments, renversement, basculement...).
- Capacité des ponts roulants et des portiques
 - Compréhension des documents et plaques signalétiques relatifs aux ponts roulants et aux portiques.
 - Interprétation de la plaque de charge et connaissances des unités courantes (kg, daN, KN, tonnes...).
- Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et des portiques
 - Principaux risques – Origines et moyens de prévention associés
- Exploitation des ponts roulants et portiques
 - Opérations interdites
 - Opérations délicates
 - Règles d'utilisation des dispositifs de gestion d'interférences et de zones interdites
 - Effets de la conduite sous l'emprise de substance psychoactives
 - Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention
 - Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance du pont roulant ou du portique
 - Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser.
- Accessoires de levage et règles d'élingage
 - Choix et utilisation des accessoires de levage (élingues, palonniers, pinces, aimant...).
 - Respect des règles d'élingage pour les opérations usuelles.
 - Principales détériorations des accessoires de levage.
- Vérifications d'usage des ponts roulants et portiques
 - Principales anomalies concernant les câbles de levage, le crochet et son linguet de sécurité, le boîtier/le pupitre de commande, la voie de roulement des portiques et sans encombrement.

SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

- Prise de poste et vérification
 - Utilisation des notices d'instructions et rapport et vérification périodique.
 - Mise en configuration d'exploitation (notamment déverrouillage pour les ponts roulants et les portiques installés à l'extérieur des bâtiments).
 - Vérification visuelle afin de détecter les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique.
 - Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (linguet de sécurité, limiteurs de course, anticollision...).
 - Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues.

- Vérification de l'adéquation du pont roulant ou du portique et des accessoires de levage aux opérations de levage à réaliser.

Nota : cette opération ne doit pas être confondue avec l'examen d'adéquation requis par l'arrêté du 01^{er} mars 2004, relatif aux vérifications des appareils et accessoires de levage, qui relève de la responsabilité du chef d'établissement.

▪ **Conduite et manœuvres**

- Réaliser l'élingage d'une charge
- Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque.
- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés.
- Préparer la zone de dépôt de la charge.
- Prendre et déposer une charge en un endroit précis.

- Communiquer avec l'élingueur et, le cas échéant, le chef de manœuvre au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401).
- Utiliser correctement les aides à la conduite.
- Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge.
- **Fin de poste**
- Mettre le pont roulant ou le portique en position hors service.
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation sommative des acquis théoriques en fin de formation.

Délivrance, selon réussite aux épreuves évaluatives, d'une attestation de compétences validant les acquis.

- Evaluation formative (tout au long de la formation) des acquis pratiques.

MOYENS MATÉRIELS

Pour la partie théorique

- Salle pouvant accueillir les stagiaires.
- Table, chaises, électricité.

- WC.
- Eau potable à disposition des apprenants.

Pour la partie pratique

- Site pratique accessible et adapté aux travaux de l'entreprise.

- Mise à disposition du pont roulant, portique, élingues avec la VGP à jour.
- EPI

DURÉE

- 07H00 (01 jour).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livrets stagiaires, stylo et bloc papiers à chaque apprenant.
- Notices constructeur, référentiel, articles de journaux, recommandations, ED, textes de LEGIFRANCE mis à disposition des apprenants.

- POWER POINT.
- Ordinateur portable, vidéo projecteur, écran de projection.
- Feuilles d'émargement, attestations de présence...

LIEU DE FORMATION

- Formation théorique dans l'entreprise.
- Formation pratique dans l'entreprise.

ACTIVITES PÉDAGOGIQUES

- Etudes de cas.
- Démonstrations.
- Analyse de pratique.
- Essais.
- Mises en situation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ENCADRANT LA FORMATION

Madame ORHON Evelyne (Tél : 06.34.21.58.26).